

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	30 (1922)
Heft:	7
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

là que des chrétiens, car on négligea de dénombrer les Tures. A notre visite, la morgue présentait un aspect vraiment terrifiant: qu'on se représente une maison dans laquelle on jetait pèle-mêle les cadavres auxquels on avait préalablement enlevé les quelques vêtements qui les recouvraient encore. Lors de notre visite, cette morgue était remplie d'un monceau de cadavres, et ce n'étaient que les morts d'un jour!

Qu'on songe aussi que les défroques innommables enlevées aux morts étaient immédiatement portées par les vivants! Qu'importe qu'elles fussent souillées par les déjections dysentériques, pleines de vermine aussi! Elles ne subissaient ni la-

vage ni désinfection avant de recouvrir les morts de demain!

J'ose me dispenser de parler du cimetière qui ne fut qu'un foyer nauséabond puisqu'une mince couche de sable recouvrait seule les cadavres, et que la nature rocheuse de l'île ne permettait pas de faire des fosses. On peut facilement s'imaginer les odeurs épouvantables qui, par les fortes chaleurs d'été, se dégageaient de ce charnier. On nous a raconté qu'au début on avait mis sur les tombes des croix de bois, tout au moins pour les prisonniers chrétiens, mais l'hiver venu, on les avait volées pour avoir un peu de bois de chauffage!

(A suivre.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Neuchâtel, samaritains. — Le 29 mai dernier, les deux sections de la ville étaient convoquées en exercice mixte pour exécuter quelques travaux en vue de la journée cantonale. Une soixantaine de membres étaient présents à l'Annexe du Collège des Terreaux et recevaient des instructions relatives à l'exercice, lorsque l'alarme fut donnée qu'un grave accident venait de se produire au contour de la rue des Terreaux. Un camion automobile transportant une société venait de se renverser à la suite d'une brisure d'essieu. On annonçait plusieurs blessés qu'on avait transportés dans la cour du collège et on demandait du secours aux samaritains.

Bien qu'au premier moment, une certaine agitation parcourut les rangs, surtout chez les samaritaines, tout le monde descendit en bon ordre chargé du matériel de pansements que chacune avait reçu et l'étonnement éprouvé en constatant qu'on n'avait devant soi que des pseudo-blessés ne se manifesta que par des sourires... Les moniteurs et monitrices avaient combiné en secret un exercice-alarme!

Néanmoins, tout se passa d'une façon tout à fait sérieuse: les pansements furent faits à la satisfaction de la directrice de l'exercice, M^{me} Weibel. La chaîne de brancardiers s'organisa avec ordre, et bien des passants s'arrêtèrent perplexes et angoissés en voyant avec quels soins

et précautions des blessés couverts de pansements étaient transportés, on ne savait où, ni à la suite de quel accident! Somme toute, sauf ci et là quelques hésitations et, partant, un peu de bruit, le travail fut bon et les organisateurs se déclarèrent contents.

Il serait utile de multiplier de semblables exercices afin d'être toujours prêts à parer à toute éventualité.

B. S.

Genève, Alliance suisse des gardes-malades.

— *Transferts* de la section de Bâle, Bürger-spitäl, sœur Käthe Frauenfelder; de la section de Berne, sœur Elsa Buser.

Admission définitive: sœur Jeanne Janssen.

Demandes d'admission: M^{me} Louise Groubel, garde-malade, 1890, de Gland (Vaud); M^{me} Henriette Frey, garde-malade, 1873, de Mönchenstein (Bâle); M^{me} Fernande Chapelon, garde-malade, 1894, de Genève.

Neuchâtel, section de l'Alliance des gardes-malades.

— Dans sa séance du 15 juin, le comité a pris connaissance de la démission de M^{me} R. Bucher, à Bruxelles. Il a inscrit comme candidates: M^{me} Julia Hess, garde-malade, 1898, à Neuchâtel; M^{me} Blanche Jacot, garde-malade, 1894, à Neuchâtel, et admis définitivement comme membre de la section : M^{me} Marthe Strohhecker, garde-malade, 1890, à Peseux.